



Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	37
Votants par procuration	3
Absents	9
Total des votes	40

7. Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre janvier à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 18 janvier 2022 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel LEROUX

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. GIRARD, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. CALMESNIL, M. MARIE, M. LEROUX, M. BEAUDOUIN, Mme DUTILLOY, M. CANTELOUP, Mme ROSA, Mme GAUTIER, M. VOSNIER, Mme DUVAL, M. DARMOIS, M. DUCLOS, M. BURET, M. VALLEE, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, Mme BINET, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEEN

SUPPLEANTS PRESENTS : M. RABEL, M. LEBOUCHER, M. MEAUDE, Mme QUEVAL, Mme MONTIER

TITULAIRES EXCUSES M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. DUMESNIL, M. LAMY, M. BARRE, Mme CLUZEL, Mme LOUVEL, Mme MONLON, M. MORDANT

SUPPLEANTS EXCUSES : Mme FRESSARD, M. DELONGUEMARE, M. BESSARD, M. GRARD, Mme DUHAMEL, M. TRAVERSE, M. POULAIN, M. TOUSSAINT, M. DUCLOS, Mme CACAUX, M. LEBEE, M. DROUET, M. THEROULDE, M. VETEL, M. CHARPENTIER, Mme FOUTREL

TITULAIRES ABSENTS : M. BEIGLE, M. LEROY, M. TIMON, Mme GENAR, Mme QUESNEY, Mme HAKI, M. LETELLIER, M. MAUVIEUXM. BAPTIST

SUPPLEANTS ABSENTS : M. FOURNIER, Mme LEMAITRE, Mme VANBESIEEN, Mme POTTIER

PROCURATIONS : M. LAMY à Mme DUONG, Mme LOUVEL à M. VOSNIER, Mme MOLON à Mme DUTILLOY

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ROBILLOT

N° 1-2022 Modifications des tarifs communautaires

Pour l'année 2022, il est proposé une hausse des tarifs de 1 % par rapport à l'année 2021. Certains tarifs sont arrondis pour faciliter la gestion au quotidien.

COPIES

Copie des documents administratifs à l'unité	tarif à compter du 1 ^{er} janvier 2022
	0,18 €

NETTOYAGE DES MARCHES

	2021	A compter du 1 ^{er} janvier 2022
Nettoyage du marché après chaque manifestation	547.42 €	552.90 €

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS ET DE VEHICULES

	Tarification horaire 2021	Tarification horaire à compter du 1 ^{er} janvier 2022
I - Suivant tonnage		
De 0 à 4,999 T	2,12 €	2,14 €
De 5 à 14,999 T	5,40 €	5,45 €
II - Engins spéciaux		
Véhicule 4 x 4 Ranger	4,29 €	4,33 €
Tracteur agricole	17,37€	17,54 €
Balayeuse voirie	23,23 €	25,55 €
benne ordures ménagères	23,23 €	25,55 €
III - Remboursement des heures du personnel		
Semaine du lundi au vendredi	18,43€	18,61 €
Week-end et jours fériés	73,73 €	74,47 €
IV - Personnel d'encadrement		
Communauté de Communes (semaine)	34,69 €	35,07 €
Communauté de Communes (week-end et jours fériés)	138,72 €	140,11 €
Autres (semaine)	68,33 €	69,01 €
Autres (week-end et jours fériés)	273,41 €	276,14 €

BUS URBAIN

	2021	2022
Billet à l'unité	0,91 €	0,91 €
Carnet de 10 billets	6,57 €	6,57 €
Gratuité aux enfants de moins de 6 ans accompagnés.		

PISCINE

PROPOSITION n°1	Tarifs CCPAVR		Tarifs hors CCPAVR	
PUBLIC	2021	2022 arrondi	2021	2022 arrondi
Entrée simple	4,15 €	4,20 €	5,40 €	5,45 €
Entrée simple - de 16 A*	2,30 €	2,35 €	2,75 €	2,80 €
Abonnement 10 entrées	31,70 €	32,00 €	42,25 €	42,65 €
Abonnement 10 entrées groupes - de 16 A*	23,00 €	23,50 €	27,50 €	28,00 €
Abonnement 10 heures	21,20 €	21,40 €	31,70 €	32,00 €
Forfait leçons * 10 (7h30)	52,85 €	53,40 €	65,55 €	66,20 €
Forfait stage vacances * 6h	42,30 €	42,70 €	52,45 €	53,00 €
Aqua bike (cours 40') droit d'accès en sus		10,00 €		12,40 €
Aqua bike (location 30')		10,00 €		12,40 €
Badge sans contact***	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
		Tarifs CCPAVR		Tarifs hors CCPAVR
SCOLAIRES	2021	2022 arrondi	2021	2022 arrondi
Maternelles et élémentaires**	23,38 €	23,60 €	158,94 €	160,52 €
Collèges secondaires**	23,38 €	23,60 €	158,94 €	160,52 €
Lycées secondaires**	- €	- €	- €	- €
IME-MAS-CAT**	23,38 €	23,60 €		
		Tarifs CDC		Tarifs hors CDC
ASSOCIATIONS	2021	2022 arrondi	2021	2022 arrondi
Abonnement 10 entrées	31,70 €	32,00 €	42,25 €	42,65 €
Abonnement 10 heures	21,20 €	21,40 €	31,70 €	32,00 €
Location horaire ligne d'eau	21,55 €	21,75 €	31,30 €	31,60 €
NB : La gratuité d'accès pourra être accordée exclusivement par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle.				
Tarifs CR conventionnés	Proposition nouvel article de vente			
* Applicable le mercredi & le samedi de 14 heures à 18 heures hors vacances scolaires ainsi que durant les congés scolaires de la zone de rattachement.				
** En cas d'utilisation partagée avec un autre public, le montant est divisé de moitié.				
*** En cas de perte du badge : le renouvellement sera facturé 2.00€.				

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU la délibération n°170 du 24/12/2020 fixant les tarifs 2021,

VU l'article R311-11 du code des relations entre le public et l'administration,

VU l'arrêté ministériel du 1er octobre 2011 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif,

CONSIDERANT la nécessité de délibérer les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022,

Accusé de réception en préfecture 027-200065787-20220124-1-DE Date de télétransmission : 25/01/2022 Date de réception préfecture : 25/01/2022
--

Il est proposé au Conseil Communautaire,

- **DE FIXER** les tarifs pour la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2022 tel que définis ci-dessus.

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,*

- **DECIDE DE FIXER** les tarifs pour la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2022 tel que définis ci-dessus.

Pont-Audemer, le 24 janvier 2022
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure


Michel LEROUX

